

*Pôle communication*

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022

## INFO PRESSE

### **Restriction de circulation sur la RT3 à proximité du col des Roussettes**

La direction des Infrastructures de la topographie et des transports terrestres de la Nouvelle-Calédonie (DITTT) informe les usagers de la route qu'à la suite des éboulements survenus sur la RT3 au PR14 à proximité du col des Roussettes, sur la commune de Bourail, les travaux de confortement vont débuter à compter du lundi 4 juillet pour un délai de deux mois.

Outre l'interdiction de circulation aux véhicules dont le poids total en charge est supérieur à 3,5 tonnes, des dispositifs tels que des chicanes ont été mis en place au PR8 (accès tribu de Pothé) et au PR 15 (sommet du col des Roussettes). Ces restrictions pourront être levées avant la fin des travaux, lorsque les sections les plus dégradées auront été traitées.

Afin d'éviter le risque d'une coupure totale de la route qui serait très préjudiciable pour les populations locales et dans l'attente de la réparation de la chaussée, la DITTT invite les usagers de la route à respecter les restrictions de circulation et les prescriptions en matière de vitesse et de balisage.